

Dimanche 2 Mai 2010 Stade Pierre Lafond Mondeville
TRIATHLONS
BENJAMINS et MINIMES
Epreuves estivales

HORAIRES :

Les horaires des **Epreuves** sont proposés ci-joint.

ENGAGEMENTS :

Pour faciliter le déroulement de la compétition, les engagements sont à faire parvenir au comité.

Soit : par courrier ou fax chez Y. MORVAN – 11 rue des Luthiers 14000 Caen

par fax : 02.31.47.63.23

par email : cd14.athletisme@mda-hsc.fr

ou directement via le site du comité : <http://cd14.athle.com>

Date limite d'engagement le jeudi 29 avril par mail et par courrier, par le site Internet du comité le vendredi 30 avril 23 heures

Aucun engagement ne sera pris sur place.

Les athlètes devront confirmer les engagements 45mn avant l'horaire prévu du début de l'épreuve

□ **Epreuves :**

Les triathlons sont les suivants :

Benjamins H et F : 1 course, 1 saut, lancer

Minimes H et F: au choix a) libre : 1 course, 1 saut, lancer).

b) technique : 1 course et 2 concours.

c) Spécial : 1000m ou marche, 1 concours, 1 épreuve au choix

(si 2^{ème} course elle doit être inférieure à 200m).

Concours : Hauteur et Perche

8 essais maximum par athlètes, si le 8eme essai est réussi il est accordé une tentative supérieure jusqu'au premier échec

Poids, javelot, disque, marteau, longueur et triple saut : 4 essais maximum par athlète.

Triple saut : planches 5 -7 -9 – 11 m

Montée de barres pour la perche

de 10 en 10 cm

Montée de barres pour la hauteur

Hauteur	BEF	83	86	91	94	98	102	106	109	111	114	118
		122	125	128	130	134	136	139	142	144		
Hauteur	BEM	97	99	101	103	105	107	110	113	115	117	121
		124	126	129	132	135	138	141	144	146		
Hauteur	MIF	105	108	112	115	118	120	124	128	133	132	135
		138	140	143	146	149	151	153	155	158		
hauteur	MIM	98	102	106	110	113	116	119	122	126	130	134
		136	140	143	146	148	151	155	157	161		

JURYS :

Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, il est demandé aux clubs de bien vouloir fournir des jurys en nombre suffisant :

- 1 à 3 athlètes : 1 jury diplômé.
- 4 à 6 athlètes : 2 jurys dont 1 diplômé.
- 7 à 9 athlètes : 3 jurys dont 1 diplômé.
- 10 à 12 athlètes : 4 jurys dont 2 diplômés.
- 13 à 15 athlètes : 5 jurys dont 2 diplômés.
- au delà de 15 athlètes.. : 1 jury par tranche de 3 athlètes avec 1 jury diplômé pour 10 athlètes avec un maximum de 10 jurys

Le Président du Comité :
Y MORVAN